



## Rapport Annuel 2018-2019

### Maison Cross Roads

---

Courriel : [info@maisoncrossroads.qc.ca](mailto:info@maisoncrossroads.qc.ca)  
Site web : [maisoncrossroads.qc.ca](http://maisoncrossroads.qc.ca)

5262, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal, Québec H4C 1T5

## Un mot du directeur général

C'est avec plaisir que nous vous soumettons le bilan des activités de Maison Cross Roads pour l'année 2018-2019. Nous croyons que les services offerts et le fonctionnement général de la corporation ont été à la hauteur des attentes de la communauté et des membres de la corporation.

Il faut souligner et remercier en premier lieu le personnel de la corporation pour l'ensemble du travail accompli. Il faut aussi remercier les membres du conseil d'administration qui se sont rencontrés à six reprises au cours de la dernière année afin d'assurer la gouvernance de la corporation.

### **Le Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard**

Le CRC Maison St-Léonard demeure une ressource appréciée pour le dévouement de son personnel et la qualité des services offerts aux personnes judiciairisées dont la responsabilité lui est confiée par le Service correctionnel du Canada (CSC). Certains des services et programmes de plus en plus orientés en fonction des besoins des personnes âgées judiciairisées et des besoins des personnes ayant des besoins spéciaux (ex. : problèmes de mobilité) font du CRC Maison St-Léonard une des ressources résidentielles communautaires les plus demandées au Québec.

Le Rapport d'activité de la directrice clinique qui suit fait état des réalisations du CRC Maison St-Léonard au cours de la dernière année. Il faut d'ailleurs remercier la directrice clinique, Mme Merris Centomo, ainsi que Magalie Provencher, adjointe à la directrice clinique, et le reste de l'équipe pour l'excellent travail accompli au cours de la dernière année. Nous sommes heureux de constater que le taux d'occupation du CRC a été de 98% au cours de la dernière année et que notre engagement a été maintenu auprès de certains groupes de personnes judiciairisés, dont des longues sentences, les personnes âgées judiciairisées, les libérés conditionnels ayant des besoins spéciaux en santé, des communautés autochtones et des diverses communautés ethniques. L'Évaluation annuelle du CRC effectuée par le Service correctionnel du Canada (SCC) a encore cette année été élogieuse.

Il faut aussi souligner que la contribution du CRC Maison St-Léonard à la mise en place de services adaptés aux personnes âgées judiciairisées a été noté et louangé dans le Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) du Canada, ainsi que dans le rapport spécial « Vieillir et mourir en prison : enquête sur les expériences vécues par les personnes âgées sous garde fédérale » produite par le BEC.

Notre demande de financement au Fonds d'accessibilité afin de rénover une salle de bain (chambre 206/208) au CRC Maison St-Léonard a été approuvée et les travaux ont été exécutés au cours de l'année.

Une demande de financement faite auprès du Fonds d'infrastructure du SCC qui a elle aussi été acceptée a permis à la corporation d'effectuer des travaux grandement requis et urgents, soit la réfection d'une partie de la toiture, la réparation des rampes d'accès, ainsi que l'installation d'une autre salle de bain adaptée (chambre 202).

### **Service Oxygène et les Appartements satellites Oxygène.**

Les services offerts par le personnel du Service Oxygène et des Appartements satellites Oxygène ont aussi grandement contribué à la réinsertion sociale de nombreuses personnes âgées judiciairisées.

La contribution de Marc Fortin, coordonnateur, et Dave Williams, intervenant, aux appartements satellites a été louangée par le SCC. Le rapport de Marc Fortin donne une bonne idée de l'ampleur et de la complexité du défi que le Service Oxygène doit relever afin de desservir les personnes âgées judiciairisées.

Il faut répéter que la corporation Maison Cross Roads a sans doute été le premier organisme communautaire du réseau correctionnel canadien à se pencher sur le phénomène du vieillissement des personnes judiciairisées. La corporation continue d'ailleurs à insister à ce que son expertise et son expérience auprès des personnes âgées judiciairisées soient reconnues, et rémunérées à sa juste valeur. Le Service Oxygène et les Appartements satellites Oxygène sont des initiatives qui sont de plus en plus appréciées et reconnues par le SCC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

### **Surveillance Kahnawake**

La responsabilité partagée entre le CRC Maison St-Léonard et la Commission de la sécurité publique de Kahnawake (Kahnawake Public Safety Commission) pour la surveillance en communauté de quelques résidents de Kahnawake demeure fidèle aux objectifs que nos deux organismes s'étaient donnés en 2017. Les services de surveillance offerts par une intervenante de la communauté de Kahnawake sont excellents. La contribution de Merris Centomo a été, et demeure au cœur du succès de ce projet.

### **Collecte d'échantillons**

Nous demeurons satisfaits du fonctionnement de ce service. Nous avons fait la collecte de 2 502 échantillons au cours de la dernière année (une quarantaine de collectes d'échantillons de moins que l'année dernière). Lise White, adjointe à la direction, continue à veiller au bon fonctionnement de ce service. Il faut en plus remercier Mme White pour la qualité et la fiabilité que celle-ci démontre dans l'accomplissement des tâches qu'elle accomplit comme assistante administrative.

## **Service correctionnel du Canada (SCC)**

La corporation maintient un excellent lien avec ses partenaires du Service correctionnel du Canada. Nous pensons ici tout particulièrement au support qui nous a été accordé par Tanya Antoine, agente de liaison du CRC Maison St-Léonard et du Service Oxygène et de Nadia Chenard, directrice du bureau de libération sectoriel Ville-Marie. Nos liens avec la directrice du District de Montréal-Métropolitain, Anne-Marie Labalette, ainsi que de nos partenaires de l'administration régionale et du secteur Santé du SCC sont aussi empreints d'une excellente collaboration.

## **Relation employeur-employé**

Les employés de la corporation semblent satisfaits de la gestion des conditions de travail par le personnel administratif. Celui-ci fait tous les efforts possibles afin de bonifier les salaires et autres conditions de travail des employés lorsque cela est possible. Le lien entre l'employeur et les employés est harmonieux. Les normes de travail liées au harcèlement psychologique et/ou sexuel ont été mises à jour et le Manuel des politiques du personnel sera lui aussi mis à jour au cours de l'année en cours.

## **Implication dans la communauté**

Notre implication dans la communauté s'est accentuée au cours des dernières années et il serait fastidieux de toutes les énumérer. Nous mentionnerons cependant que nous avons maintenu notre implication au sein d'organismes tels que l'Association des services de réinsertion sociale du Québec et de la Société St-Léonard du Canada. Notre implication au sein de certains autres organismes comme la Société de criminologie du Québec, Continuité-Famille auprès des détenus (CFAD), la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal et quelques autres organismes travaillant auprès des personnes âgées s'est poursuivie. Nous demeurons d'ailleurs associés au CREGÈS (Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale). Nous avons maintenu notre collaboration avec certaines institutions d'enseignement, dont l'Université McGill, l'Université Laval, le Collège John Abbott et l'Université de Montréal.

Nous sommes fiers d'être partie prenante de la vie de la communauté du St-Henri, Pointe St-Charles, Griffintown, Petite Bourgogne. Nous faisons, dans la mesure du possible nos achats dans notre quartier et sommes membres de quelques groupes communautaires, dont Solidarité St-Henri, POPIR et Table santé mentale du Sud-Ouest de Montréal.

## **Le conseil d'administration**

Les activités du conseil d'administration ont été semblables à celles des années passées. L'apport des directeurs de la corporation à la gouvernance et au bon fonctionnement de la

corporation est grandement apprécié. Nous tenons en terminant à remercier M. John McDonough pour son support au cours de la dernière année.

### **Objectif pour l'année 2019-2020**

- Poursuivre nos négociations afin d'obtenir un *Per diem* spécialisé pour le travail que nous effectuons auprès des personnes âgées judiciairisées et celles qui ont des besoins spéciaux en santé;
- Poursuivre nos discussions sur la mise en place d'un service de Pairs aidants pour les sentenciés-à-perpétuité dans les pénitenciers :
- Mettre en place un service de bénévoles au CRC Maison St-Léonard et au Service Oxygène;
- Compléter des travaux de réfection à la Résidence Leo's Boys (salle de bain adaptée);
- Procéder à la mise à jour légale du Manuel de politiques du personnel.
- Compléter le travail entamé sur le Manuel de la gouvernance.

Michel Gagnon  
Directeur général



# Maison St-Léonard

Centre Résidentiel Communautaire

Le présent rapport a pour but de dresser un portrait des activités qui ont eu lieu au CRC Maison St-Léonard pendant la période d'avril 2018 à mars 2019. À la lecture, vous serez en mesure de constater que la dernière année nous a permis de poursuivre notre consolidation d'acquis et continuer à rencontrer les objectifs de notre Mission.

## Objectifs établis pour l'année 2018-2019

Les objectifs que nous nous étions établis pour l'année 2017-2018 sont divisés en trois grandes catégories bien que certains objectifs puissent chevaucher certaines catégories, soit la gestion du personnel, les services offerts à la clientèle et les services offerts au Service correctionnel du Canada:

- Continuer à travailler étroitement avec les autorités de la santé du SCC afin de développer des mécanismes pour assurer une prise en charge plus fluide de la clientèle à mobilité réduite et les cas plus complexes lorsqu'elle est orientée vers notre CRC.
- Rester à jour dans la formation et la mobilisation du personnel ainsi que la gestion du changement de manière stratégique afin d'assurer l'engagement du personnel dans les années à venir et maintenir nos acquis en lien avec la compétence de l'équipe du CRC.
- Appliquer les principes derrière l'approche RESO au quotidien afin de mieux structurer nos interventions.
- Maintenir la qualité des interventions et ce, en visant une stabilité au niveau du personnel et une cohésion d'équipe et offrir aux membres du personnel une supervision et un soutien adéquat.
- Maintenir une collaboration avec le Service correctionnel de Canada.

## Faits saillants de l'année 2018-2019

La dernière année a été remplie des **réalisations** suivantes:

## **Gestion du personnel**

- Supervision clinique mensuelle offerte aux employés via des rencontres individuelles et les réunions d'équipe bimensuelles.
- Réunions mensuelles avec les surveillants de nuit semaine et fin de semaines incluant une révision des aspects relevant de la sécurité statique et dynamique du CRC ainsi que de l'évolution de chacun des résidents.
- Évaluation annuelle du personnel sur une base individuelle et élaboration d'objectifs personnalisés fixés pour chacun des employés.
- Formations offertes individualisées pour les employés via le programme de formation de l'ASRSQ.
- Stagiaires: 1 stagiaire de l'Université de Montréal en criminologie, 1 stagiaire du Cégep Ahuntsic en Techniques d'intervention en délinquance et plusieurs stages d'observation du CEGEP Maisonneuve et présentations aux étudiants du Collège John Abbott.

## **Clientèle**

- Application du Système RESO dans l'élaboration des plans d'interventions individuels de chacun des résidents afin de mieux structurer nos interventions et mettre davantage l'emphase sur les objectifs de réinsertion sociale de notre clientèle tout en respectant les normes relatives à la surveillance directe.
- Maintien des réunions des résidents mensuelles afin d'offrir un endroit où discuter avec l'administration et les autres résidents des irritants qui peuvent survenir au CRC.
- Participation au Salon des maisons de transition organisé par l'ASRSQ en Octobre 2018.
- En mai 2018 une formation de base d'une demi-journée a été offerte au personnel du Kahnawake Public Safety Department sur les libérations conditionnelles et la surveillance communautaire
- Participation au Premier Forum Autochtone à l'établissement Archambault organisé par l'ASRSQ les 12 et 13 février 2019.

## **Services offerts au Service correctionnel du Canada**

- Maintien d'un taux d'occupation de 98%.
- Maintien des acquis en ce qui a trait au PROGRAMME DE MOBILITÉ ainsi que le programme LOAR.
- Utilisation systématique du programme de PSSE visant à structurer davantage nos interventions lors de l'acceptation de détenus ayant obtenus des PSSE au CRC et visant l'utilisation du système RESO dès les premiers élargissements au CRC
- Étude de 228 demandes d'admission.

## **Liens avec la communauté**

- Poursuite du projet d'accompagnement en lien avec la mise en œuvre de la surveillance directe pour les cas en LCT et LO de la communauté de Kahnawake avec la collaboration du département de la Sécurité publique de Kahnawake.
- Participation mensuelle aux rencontres du Comité article 84 à titre de membre ad hoc.
- Implication au sein du Comité de la RISC (réintégration sociocommunitaire) de l'ASRSQ dans la préparation du troisième forum des membres de l'association prévue en mai 2019.
- Évènement Quille-o-thon en septembre 2018 dans le but d'amasser des fonds pour le Cabaret de la Seconde chance.
- Maintien des contacts avec les agents du Poste de quartier du SPVM.
- Activités bénévoles à l'organisme Famijeunes dans le cadre de la première semaine de la réintégration sociale.
- Présence au Conseil municipal de la ville de Montréal afin d'officialiser la première Semaine de la réhabilitation sociale du 9 au 12 octobre 2018

Les **défis** rencontrés lors de la période visée :

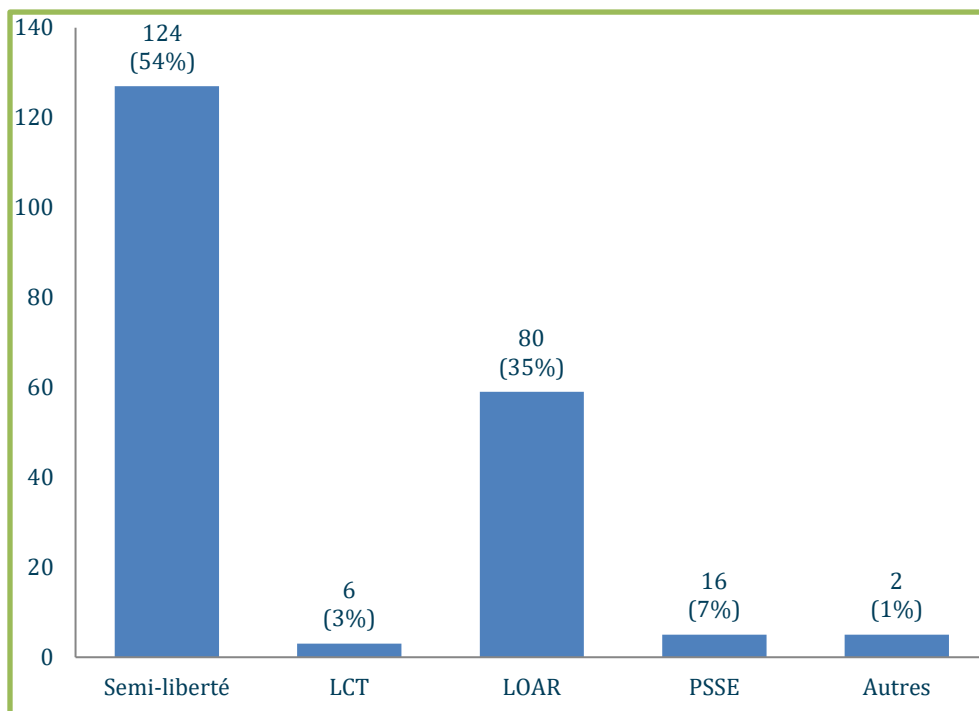
- Maintien du taux d'occupation malgré la baisse de mai à juillet 2018;
- Gestion du personnel (évaluation de rendement, redressement de certaines situations problématiques et formation des membres du personnel junior);
- Mobilisation et rétention du personnel;
- Arrimage du cadre clinique (Système RESO) au mandat de surveillance de libérés conditionnels.

## **Statistiques – 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019**

### **Demandes d'admission**

Le CRC a reçu 228 demandes d'admission au cours de la dernière année (soit 27 de plus que l'année précédente). De ces demandes, 112 ont été acceptées tandis que 117 ont été refusées représentant un taux d'acceptation de 49%. Le taux d'acceptation de l'année précédente avait été presque identique.





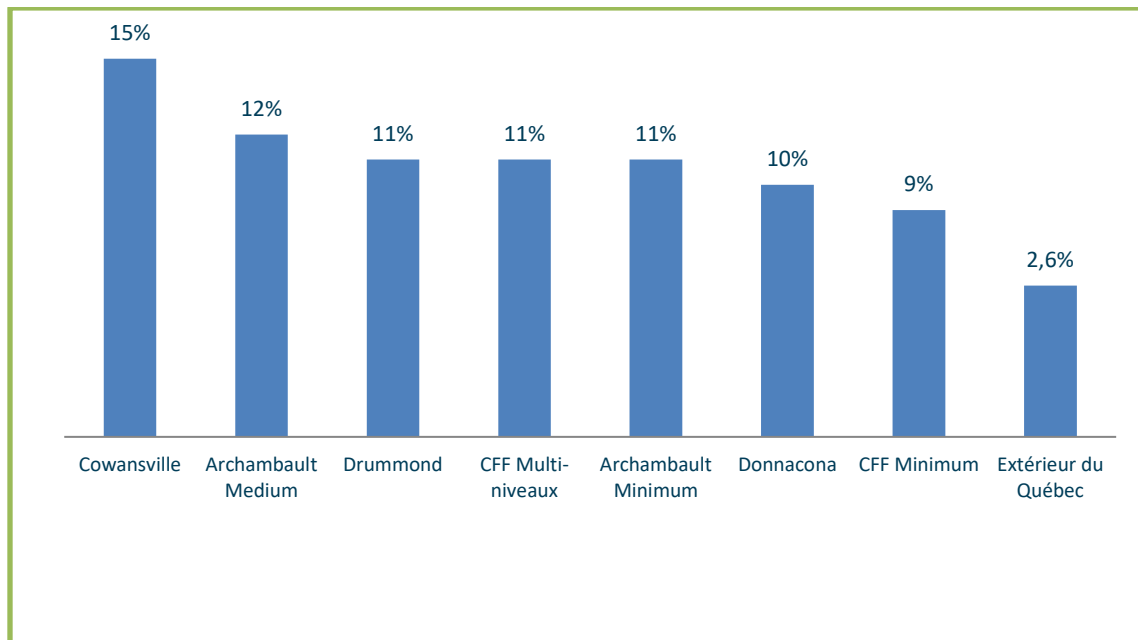
- 124 demandes pour des semi-libertés régulières avec 71 acceptations;
- 6 demandes pour une libération conditionnelle totale avec 4 acceptations;
- 80 demandes pour des libérations d'office avec assignation en résidence avec 22 acceptations;
- 16 demandes d'admission pour des Permission de sortie sans escorte avec 13 acceptations;
- 2 autres demandes avec 2 acceptations.

Pour l'année visée par le présent rapport, les demandes d'admissions ont augmenté légèrement. De plus le nombre de demande d'admission pour les cas de LOAR a augmenté passant de 29% à 35%. Notre taux d'acceptation des cas de LOAR a également augmenté car nous avons accepté 28% des demandes comparativement à l'année précédente pour laquelle le taux d'acceptation était de 20%.

En ce qui concerne les **cas refusés**, les critères demeurent les mêmes que lors des années précédentes, c'est-à-dire que la majorité des cas ont été refusés pour les raisons suivantes: rencontraient un de nos critères d'exclusion (11%), absence de progrès en ce qui a trait aux facteurs contributifs (43%) et un manque d'engagement de la part du détenu (51%). Nous notons également que certains cas n'ont pas complété les programmes correctionnels recommandés lors de leurs demandes au CRC St-Léonard. Dans certains cas, cet aspect a également été considéré dans le refus de la demande car aucun progrès n'a pu être constaté

faute de services offerts aux détenus aux moments opportuns (avant la demande de libération).

Les demandes d'admissions proviennent généralement des pénitenciers québécois. Les pénitenciers principaux sont le Cowansville (15%), Archambault medium (12%), Drummond (11%), CFF Multi-niveaux (11%), Archambault minimum (11%), Donnacona (10%) et CFF Minimum 9(%). Nous continuons de recevoir des cas référés par des établissements à l'extérieur du Québec (environ 2.6% des demandes pour l'année visée).



En ce qui a trait au portrait de la clientèle pour qui nous recevons des demandes d'admission, le Service correctionnel du Canada évalue deux facteurs : les **facteurs statiques** sont déterminés d'après des données historiques relatives au risque de récidive qui sont disponibles au moment de l'admission du délinquant dans un établissement fédéral et les **facteurs dynamiques** sont déterminés en fonction de l'information relative aux besoins du délinquant qui est disponible au moment de l'admission du délinquant dans un établissement fédéral.

Des 228 demandes d'admission que nous avons évaluées :

**Facteurs statiques** : 5% affichaient un niveau de besoin faible, 31% un niveau de besoin modéré et 64% **un niveau de besoin élevé**.

**Facteurs dynamiques** : 2% niveau de besoin faible, 35% niveau de besoin modéré et 62% **un niveau de besoin élevé**.

Parmi les 228 demandes d'admissions, la proportion des demandes anglophones versus francophones demeure la même, c'est-à-dire 48% et 52%.

Du mois d'avril 2018 au mois de mars 2019, nous avons reçu 190 (82%) demandes d'admission par le biais de demandes d'évaluation communautaire, 38 (17%) par le biais de demandes de stratégie communautaire. Il est à noter que les demandes de stratégies communautaires requièrent un temps d'élaboration beaucoup plus significatif que l'étude de cas via les évaluations communautaires. Cela implique l'élaboration d'une stratégie de surveillance sous forme d'un rapport d'évaluation qui fait état des besoins du délinquant ainsi que de la stratégie de réinsertion sociale qui est à préconiser lors de son retour en communauté.

Le CRC continue de jouir d'une très bonne réputation auprès du Service correctionnel du Canada et de la clientèle. Les références nous parviennent de partout au Canada, mais en majorité des pénitenciers québécois. Nous sommes d'avis que le CRC se démarque par sa polyvalence, les liens que nous avons tissés et notre capacité à travailler avec les détenus plus âgés, les cas plus complexes, les longues sentences, les communautés autochtones, les personnes francophones autant qu'anglophones ainsi que les personnes issues de diverses communautés culturelles. **Le taux de** référence est le plus élevé depuis plus de 10 ans et a surpassé l'année précédente de 12%. Depuis plusieurs années le nombre de demandes d'admission ne cesse d'augmenter.

### **Les résidents du CRC**

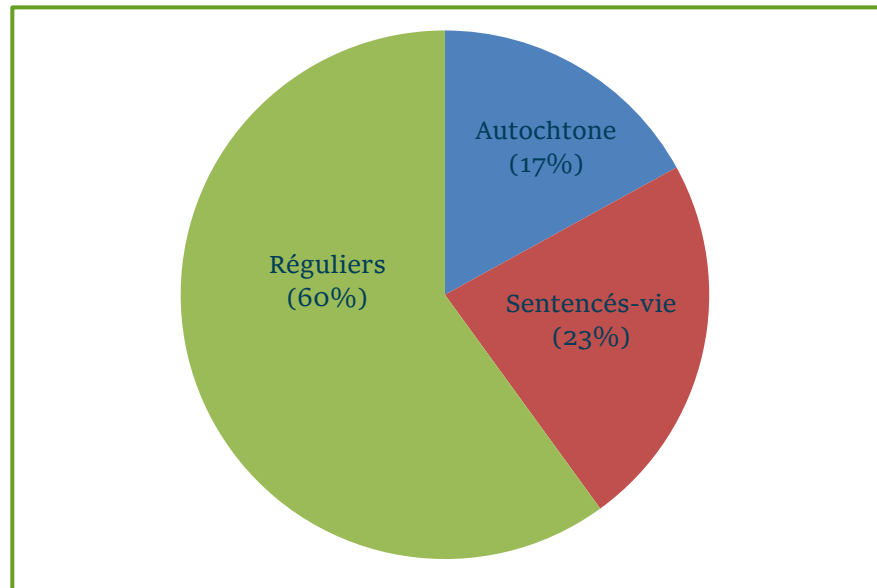
Le CRC a assumé la responsabilité de **93 résidents** au cours de la dernière période recensé. La CLCC avait accordé une semi-liberté régulière à 67 (72%) résidents. Nous avons reçu 22 (24%) résidents en libération d'office avec assignation à résidence. En ce qui a trait aux libérations conditionnelles totales avec des conditions d'hébergement, nous avons reçu 4 (4%) résidents ayant ce statut.

Le CRC a continué d'accueillir des **résidents autochtones** au cours de la période en question. Le CRC Maison St-Léonard demeure un premier choix pour plusieurs détenus issus des Premières Nations compte tenu de nos services anglophones et de notre ouverture face aux pratiques des guérisons traditionnels. Cette année, nous avons maintenu nos relations avec les communautés de Kahnawake, au Sud de Montréal. À Kahnawake, nous poursuivons notre implication au sein du Comité responsable des cas sous juridiction fédérale sous l'article 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Rappelons que ce comité est responsable d'étudier les demandes sous l'article 84 des membres de leur communauté et d'élaborer les stratégies communautaires pour chacun des cas. Compte tenu la proximité du CRC au territoire Mohawk de Kahnawake, nous avons développé un lien significatif avec cette communauté et la plupart de leurs membres actualisent leur semi-liberté à notre CRC.

L'objectif de l'équipe du CRC est de développer un lien privilégié avec nos partenaires autochtones afin de favoriser leur réinsertion sociale en milieu urbain dans le respect de leur

culture et leurs traditions tout en tenant compte de l'histoire sociale selon les principes de l'arrêt Gladue.

La clientèle **autochtone a représenté 17%** de notre clientèle pour l'année recensée.



Pour ce qui est des résidents purgeant des **sentences à vie**, ils ont représenté **23%** de notre clientèle pour l'année visée, une baisse de 10% par rapport à l'année précédente.

En ce qui a trait la proportion des résidents anglophone-francophone, nos statistiques changent peu et cette proportion est actuellement de 49% et 51%.

**L'âge moyen est évalué à 44.7 ans** pour la dernière période recensée. Il est à noter que 42% de nos résidents étaient âgés de plus de 50 ans par rapport à 46% l'année précédente.

La moyenne de durée de séjour a diminuer, passant de 8.58 mois pour l'année 2017-2018 à 5.86 mois pour l'année en cours.

### **Composition ethnique**

Nous continuons à recevoir une clientèle multiethnique compte tenu de notre statut unique de CRC pouvant dispenser des services dans les deux langues officielles. Pour l'année recensée, 18% de nos résidents ont été identifiés comme provenant d'une origine autre que Canadienne. De ce nombre 6% étaient des Canadiens de deuxième génération et 12% d'origine ethnoculturelle autre que Canadienne. En ce qui a trait à la langue maternelle identifié, 13% ont déclaré que leur langue maternelle était autre que le français ou l'anglais.

## **Fin de séjour**

Durant la dernière période recensée, 41 résidents ont quitté le CRC et 34 (83%) de ces résidents ont terminé leur séjour avec succès. Toutefois, 13 (14%) résidents ont été suspendus avant la fin de leur séjour au CRC. Nous comptons 8 résidents qui sont partis en liberté illégale. Des 8 résidents suspendus et en liberté illégale, aucun n'est revenu au CRC, 8 d'entre eux ont été révoqués par la CLCC et aucun cas n'est demeuré en liberté illégale. Dans 3 sur 13 des suspensions et de nos recommandations la CLCC n'a pas entériné nos recommandations.

Le taux de suspension est de 14% cette année, un taux identique à l'année dernière.

## **Taux d'occupation**

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation annuel de **98%** maintenu pour la période d'avril 2018 à mars 2019. Ce taux d'occupation d'ailleurs très acceptable est similaire aux années précédentes. Il faut surtout considérer que nous avons vécu une baisse significative de notre taux d'occupation de mai à juillet 2018 et malgré cela nous avons réussi à maintenir un taux annuel prêt de 100%.

Le CRC St-Léonard est une ressource particulièrement convoitée par tous les types de clientèle, surtout les longues sentences et les personnes âgées judiciairisées. Nos contacts réguliers avec le personnel du Service correctionnel du Canada nous confirment que le cadre clinique que nous offrons est apprécié puisqu'il s'applique particulièrement bien au travail de réinsertion sociale effectué auprès de ces personnes.

## **Stagiaires**

Pour l'année 2017-2018, nous avons accueilli Mme Marie-Laurence Guével, stagiaire de Cegep Ahuntsic en Technique d'intervention en délinquance et Mme Lucie Lapotka Thomas, stagiaire de l'Université de Montréal en criminologie, qui ont été parmi nous pendant une année. Nous remercions d'ailleurs Lucas Bourdeau Spallanzani et Diana Michael qui ont agi à titre de superviseurs pour ces deux stagiaires.

Nous avons également continué à représenter le CRC Maison St-Léonard et la Corporation Maison Cross Roads auprès des divers cégeps de la région montréalaise ainsi qu'auprès de l'Université de Montréal.

Comme à toutes les années, nous avons reçu six (6) étudiant(e)s du Cégep Maisonneuve pour un stage d'observation.

## Partenariat

En ce qui a trait au partenariat avec d'autres organismes, nous siégeons toujours sur le Conseil d'administration de l'organisme Continuité famille auprès des détenus (CFAD). Il s'agit d'un organisme qui œuvre dans le secteur sud-ouest de Montréal et avec qui nous souhaitons maintenir des liens et travailler en collaboration à l'avancement de nos Missions respectives, qui se rejoignent par le fait qu'elles font la promotion de l'importance d'offrir des services aux personnes ayant eu des démêles avec la justice et souhaitant se réinsérer dans leur communauté.

Nos liens avec le SPVM demeurent excellents et la communication fut grandement facilitée par les liens développés entre le CRC et le PDQ 15 avec lequel nous maintenons une communication régulière.

Le CRC continue de participer activement aux activités organisées par l'ASRSQ en ce qui a trait aux organismes ayant un contrat de service avec le SCC. Nous participons notamment au Comité RISC (Réintégration sociale communautaire) de l'association qui a, entre autres, organisé le Forum des membres de l'ASRSQ en mai 2019. De plus nous représentons le District Montréal Metro au sein du Comité de vigilance des pratiques opérationnelles fédérales.

## Priorités à venir 2019-2020

Les objectifs établis pour la prochaine année continueront d'être axés sur l'élaboration des normes stratégiques, structurelles et professionnelles du CRC.

Avec la clientèle à mobilité réduite et vieillissante, nous continuerons à développer notre capacité à évaluer leurs besoins en fonction des enjeux de cette clientèle (maladies, perte d'autonomie et autres enjeux liés au vieillissement) et d'être innovateurs dans la création de partenariats dans la communauté afin de faciliter leur réinsertion sociale. ***Nous souhaitons continuer à travailler étroitement avec les autorités de la santé du SCC afin de développer des mécanismes pour assurer une prise en charge plus fluide lorsque cette clientèle est orientée vers notre CRC.*** De plus, nous continuerons d'être innovateurs dans la recherche d'appui dans la communauté et nous mettrons sur pied un programme de bénévolat afin de mieux palier aux besoins d'accompagnement de cette clientèle; cela impliquera le recrutement, la formation et le suivi des bénévoles sélectionnés.

Nous continuerons à tenir compte des changements aux normes structurelles qui incluent la formation et la mobilisation du personnel ainsi que la gestion du changement de manière stratégique afin d'assurer leur engagement dans les années à venir. Cette planification stratégique vise à maintenir la qualité des services que nous offrons à la clientèle, adaptés à leurs besoins et leur réalité. Nous devons également maintenir nos acquis en lien avec la

compétence de l'équipe du CRC. Il demeure une priorité d'exercer un leadership participatif afin d'optimiser et encourager l'implication de tous nos employés dans l'élaboration des nouveaux défis qui se présentent à nous dans les prochaines années.

*De plus, des efforts seront poursuivis afin que chacun des membres de l'équipe du CRC puisse maîtriser le Système RESO. Chacun devra continuer d'appliquer ces principes au quotidien afin de mieux structurer nos interventions. Nous poursuivrons également l'utilisation du système RESO lors de notre programme de PSSE avec lequel nous sommes en mesure de déjà voir les résultats escomptés puisque nous avons une meilleure connaissance des détenus qui en ont bénéficié ainsi que leurs besoins lors de leur arrivée au CRC.*

*Les objectifs touchant les normes professionnelles viseront davantage à maintenir la mise à niveau régulière des nouveaux employés en ce qui a trait à l'utilisation du système RESO et les concepts qui s'y rattachent. Le CRC doit maintenir la qualité de ses interventions et ce, en visant une stabilité au niveau du personnel et une cohésion d'équipe. Notre défi est donc toujours d'avoir une équipe qualifiée qui possède suffisamment d'expérience afin d'intervenir auprès de la clientèle présentant de plus en plus de problématiques complexes et de comorbidités.*

Nous incluons aux normes professionnelles notre volonté de maintenir une collaboration avec le Service correctionnel de Canada ce qui demeure une préoccupation quotidienne. La saine gestion du changement demeure d'actualité.

## **Conclusion**

L'équipe du CRC Maison St-Léonard est toujours très soucieuse d'améliorer continuellement les services offerts à notre clientèle. Elle continue de jouir d'une excellente réputation auprès de nos référents et de la clientèle. Nous profiterons donc de la crédibilité que nous avons acquise au fil des années pour poursuivre notre Mission et pour prendre position quant à la promotion de pratiques qui permettraient au système judiciaire d'améliorer ses façons de faire.

Merris Centomo  
Directrice clinique



# Service Oxygène

*et ses*

## *Appartements Satellites*

Le travail accompli par l'équipe de Service Oxygène au cours de la dernière année aura mis en évidence encore cette année toute l'ampleur des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées judiciairisées lors d'un retour en communauté. Pour la majorité d'entre elles, la complexité de ce retour en communauté est d'autant plus difficile qu'il est marqué par l'isolement social, la précarité financière, le vieillissement prématuré, les problèmes de santé physique/psychologique et les normes sociales mal connues des personnes âgées judiciairisées. La gamme des services résidentiels et de soutien offert par le Service Oxygène tente de combler les besoins de ces personnes en favorisant l'acquisition d'une plus grande autonomie et en les incitant à assumer pleinement leurs responsabilités de citoyen.

### **Service Oxygène**

Le Service Oxygène a pour principale fonction d'assister le personnel du SCC (établissements de détention, bureaux sectoriels, CCC, etc.) et le personnel des réseaux communautaires (maisons de transition, organismes pour personnes âgées, bénévoles, etc.) à cibler les meilleures démarches et les meilleures collaborations pouvant favoriser la réinsertion sociale des personnes âgées judiciairisées.

Le Service Oxygène facilite la référence des personnes âgées judiciairisées vers des services de soutien et d'hébergement adaptés à leurs besoins. Le Service Oxygène fait aussi tout en son possible pour sensibiliser les organismes communautaires et la population en générale sur les enjeux liés à la réinsertion sociale des personnes âgées judiciairisées.

Au cours de l'année, Service Oxygène a maintenu et a créé de nouveaux liens de collaboration avec diverses ressources communautaires, dont les CIUSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et de la Pointe de l'île, le CLSC de Saint-Henri et de plusieurs autres organismes communautaires en mesure d'apporter leur soutien aux personnes âgées judiciairisées. Nous nous sommes aussi rapprochés de certains autres organismes communautaires, surtout ceux travaillant auprès des personnes les plus démunies de la société. Nous avons poursuivi notre travail au sein du conseil d'administration de la Fédération des OSBL d'habitation de



Montréal (FOHM) et de certains autres organismes comme Solidarité Mercier-Est, Solidarité Saint-Henri et autres groupes qui offrent divers types d'aide, comme les banques alimentaires, les centres de jour pour aînés, les centres de loisirs et autres groupes de soutien.

Quinze demandes d'accompagnement se sont ajoutées à la charge de travail ('caseload') de l'intervenant du Service Oxygène. Ces demandes d'accompagnements nous sont parvenues des pénitenciers, des bureaux sectoriels du SCC (Ville-Marie et Maisonneuve) et du réseau correctionnel communautaire (les CRC). Le Service Oxygène est souvent perçu par le personnel de ces ressources comme une ressource de dernier recours.

Au total, nous aurons accompagné en communauté en moyenne une douzaine d'hommes par mois, la plupart d'entre eux ayant servi de longues sentences d'incarcération. Les accompagnements requis et offerts auront souvent demandé à l'intervenant du Service Oxygène de consacrer un temps énorme à développer un lien de confiance avec les personnes âgées judiciairisées et à les accompagner lorsqu'ils requéraient un accompagnement dans une clinique médicale, dans un centre hospitalier, lors d'une première visite dans une banque alimentaire et ainsi de suite. Le modèle d'intervention Passeport permet à cet égard de bien encadrer le travail à effectuer et ainsi mieux outiller la personne âgée judiciairisée à faire preuve d'autonomie et de se réinsérer en communauté de façon appropriée.

## Les Appartements Satellites du Service Oxygène

### Les résidents

Les services d'hébergement et d'accompagnement offerts aux hommes judiciairisés âgés de 50 ans et plus ont été de plus en plus recherchés. Cette année 58 % des résidents servaient des sentences à perpétuité (LCT), 26% des libérations d'office, 13% des ordonnances de longue durée (OSLD), 2% des libérations conditionnelles totales (sans être des sentenciés-à-perpétuité) et 1% avaient atteint la fin de leur sentence pendant leur séjour aux Appartements satellites Oxygène.

Nous avons reçu 42 demandes d'évaluation au cours de l'année et avons hébergé 34 hommes pendant cette période. Il y a eu 22 départs et 21 admissions, ce qui nous a permis de maintenir un taux d'occupation de près de 79%.

<b>DÉPART</b>		<b>ADMISSION (Provenance)</b>	
Appartements	8	Pénitencier	9
Supensions	9	CRC	4
Alternative	3	CCC	0
Décès	2	Communauté	4

## Le taux d'occupation global s'est situé à 79%

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	TOTAL
Résidence Leo's Boys	89%	89%	89%	89%	78%	78%	67%	67%	89%	100%	100%	100%	86%
Maison Jacqueline Verrette	91%	82%	82%	73%	55%	73%	45%	64%	73%	73%	64%	91%	72%
<b>TOTAL</b>	<b>90%</b>	<b>85%</b>	<b>85%</b>	<b>80%</b>	<b>67%</b>	<b>76%</b>	<b>56%</b>	<b>65%</b>	<b>80%</b>	<b>87%</b>	<b>82%</b>	<b>96%</b>	<b>79%</b>

### SOURCE DE REVENUS

Aide-Sociale Contrainte : 53%

Pension : 15%

CNESST : 9%

Travail : 23%

### MOYENNE D'ÂGE

58,25 ans

### MOYENNE DURÉE DU SÉJOUR

281 jours

Deux résidents des Appartements satellites sont décédés au cours de l'année. Le premier est décédé du cancer, il était suivi au CHUM et refusait toute hospitalisation afin de terminer ses jours autre part que dans une institution. Il était important pour lui de demeurer chez lui (nos appartements) jusqu'à la toute fin. Finalement, lors de la dernière hospitalisation, ses capacités physiques l'ont empêché de revenir à la maison et il décéda de son cancer quelques jours plus tard. Sa mort a affecté les autres résidents malgré que tous étaient soulagés pour ce dernier. Des recueils ont été faits dans sa chambre en sa mémoire.

Le second décès demeure quelque peu nébuleux n'ayant pas de détails sur la mort de ce dernier. Il serait décédé alors qu'il était au poste de police avant d'intégrer le pénitencier suite à une suspension. Sa mort a été un choc pour les autres résidents puisqu'il leur paraissait en santé. Sa mort nous aura permis d'entrer en contact avec sa famille qui ne le supportait plus dans sa réinsertion depuis quelque temps. Malgré le retrait du support, la famille a été affectée par cette mort soudaine sans réponse.

De plus, un résident a tenté de se suicider dans nos appartements par surdose d'opioïde. Heureusement, nous étions sur place et avons pu défoncer la porte afin de lui porter secours. Malgré l'intervention difficile à faire, nous avons été en mesure de continuer à lui offrir un support. Nous ne sommes pas prêts à le reprendre dans nos établissements mais son bien-être demeure important aux yeux du personnel du Service Oxygène.

Les diverses problématiques auxquelles font face nos résidents âgés sont souvent liées à leur très mauvaise santé et ont nécessité que nous intervenions très rapidement afin d'éviter que ces situations ne se détériorent de façon irrémédiable (ex: tentative de suicide,

décompensations diverses, etc.). Il a été nécessaire que nous consacrons un temps énorme et des efforts considérables afin de coordonner l'ensemble des interventions nécessaires. Les besoins sont tels qu'il est parfois très difficile d'aider certains de ces résidents en perte d'autonomie.

## **Équipe**

Geneviève Morin a été remplacée par David Williams au mois de septembre dernier. La grande expérience de ce dernier dans l'intervention de proximité avec la clientèle judiciairisée a été un grand atout en ce qui a trait au travail dans les Appartements satellites Oxygène. Ce dernier verra au cours des prochains mois voir au recrutement et l'encadrement de bénévoles, ce qui facilitera de beaucoup le travail de l'équipe.

Durant l'année, l'équipe a participé à des formations offertes par la FOHM. Les ateliers de formations offerts par cet organisme ne sont pas très coûteux, mais pertinents au travail que nous effectuons et nous permettent d'établir des contacts avec d'autres organismes communautaires œuvrant dans le logement social.

## **Les bâtisses**

Des grands efforts ont été faits encore cette année afin que nos deux résidences demeurent accueillantes et conformes aux normes du bâtiment. Cependant, il est évident que ces résidences prennent de l'âge et qu'elles nécessitent beaucoup d'entretien. Des travaux de réfection à la toiture de la Résidence Leo's Boys devront être effectués et nous souhaitons qu'une salle de bain soit transformée en salle de bain universelle au même endroit. L'arrivée d'une personne à mobilité réduite nous aura d'ailleurs aidés à saisir toute l'importance d'apporter ce changement à la Résidence Leo's Boys. Il serait aussi grandement souhaitable que la plupart des fenêtres à la Maison Jacqueline Verrette soient remplacées.

Malgré tout, et avec la collaboration des résidents des deux appartements satellites, nous avons été en mesure de rafraîchir plusieurs chambres, en plus de refaire les planchers de deux chambres à coucher à la Maison Jacqueline Verrette. Nous avons aussi reçu plusieurs dons de mobilier. Un merci tout spécial à un ancien usager qui intégra un CHSLD et qui nous a fait le don de l'ensemble de ses biens.

## **Objectifs 2019-2020**

Les objectifs que nous nous sommes donnés pour cette année, s'ils sont atteints, faciliteront notre travail et nous permettront d'offrir encore de meilleurs services aux personnes âgées judiciairisées auxquelles nous offrons notre aide.

- Mettre sur pied un programme de bénévolat et accueillir à nouveau des stagiaires.
- Aménager une salle de bain pour personne à mobilité réduite.

- Tenter de prolonger la période de qualification à un per diem (séjours d'un an et plus).
- Créer des espaces de bureau mieux adaptés pour notre personnel.
- Reconfigurer les espaces communs afin qu'ils favorisent plus les dynamiques de groupe.
- Mettre sur pied des comités de résidents.
- Créer des partenariats avec des OBNL d'habitation.
- Augmenter le nombre d'activités de socialisation et de loisir au sein des résidences
- Rénover la toiture à la Résidence Leo's Boys et changer plusieurs fenêtres à la Maison Jacqueline Verrette.
- Maintenir un taux d'occupation au-dessus des 80%.

Marc Fortin  
Coordonnateur